



Le Syndicat Mixte du
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Recrute

**Un(e) Chargé(e) de projet « Reconquête de
la Châtaigneraie / Myrtilles sauvages »**

Catégorie A – GRADE ATTACHE

Poste à temps complet basé à Jaujac

« Notre châtaigneraie, plus qu'un emblème, une ambition », tel est l'un des grands objectifs politique de la Charte du Parc des Monts d'Ardèche. La châtaigneraie est en effet une ressource économique incontournable et non substituable pour les zones de pentes.

En contrepoint d'une forte demande sur les produits de la châtaigneraie (fruits et bois), les acteurs de la filière font le constat d'un potentiel sous-valorisé : 30.000 ha de châtaigneraies abandonnées sont recensées dans les Monts d'Ardèche.

Afin de construire le futur de la châtaigneraie, le Parc naturel régional et ses partenaires (Chambre d'Agriculture 07, Syndicat de producteurs, Interprofessionnels) ont fait le choix de l'action avec un programme de réhabilitation de la châtaigneraie traditionnelle, affirmant que la châtaigne et le châtaignier constituent de véritables ressources pour le territoire ardéchois.

Le Parc des Monts d'Ardèche accompagne également la filière « Myrtille sauvage ». Fruit emblématique de nombreux territoires du Massif central, la myrtille sauvage constitue une ressource complémentaire pour des exploitations castanéicoles ou d'élevage et sa gestion contribue au maintien de milieux ouverts remarquables, à la préservation de paysages caractéristiques et à l'organisation de filières locales.

MISSION :

Le ou la chargé(e) de projet « reconquête de la châtaigneraie/ Myrtilles sauvages » animera pour le Parc naturel régional le Plan de reconquête de la châtaigneraie fruitière et forestière ainsi que l'animation des projets de soutien à la filière myrtille sauvage.

Ses missions consisteront à :

A) Assurer l'accompagnement technique des propriétaires, des castanéiculteurs, et des collectivités locales dans la mise en œuvre du programme de reconquête de la châtaigneraie. (0.85 ETP)

1. Promotion du programme de reconquête de la châtaigneraie – Fruit et Bois

- Conception des outils de promotion de la reconquête de la châtaigneraie et de présentation des aides et des outils disponibles, pour les différents publics ;
- Promotion de la castanéiculture et de la sylviculture du châtaignier dans les médias – presse et radios locales, médias régionaux et nationaux selon opportunités ;
- Promotion de la castanéiculture et de la sylviculture du châtaignier dans les outils de communication du PNR – Journal du Parc, « Pieds dans le Parc », information lors des instances décisionnelles du Parc, lors des Castagnades, etc ;
- Accompagnement d'un projet de valorisation du bois de châtaignier.

2. Accompagnement individuel des propriétaires de châtaigneraies et des castanéiculteurs

- Réalisation de diagnostics de potentiel des vergers fruitiers dans la perspective de demande d'aides à la rénovation ;
- Réalisation de diagnostics du potentiel sylvicole des parcelles forestières (potentiel d'amélioration, diagnostic sanitaire, proposition d'itinéraires techniques).

3. Accompagnement des démarches collectives de reconquête, en appui aux collectivités locales

- Appui et expertise auprès des communes et des communautés de communes ;
- Contribution à l'émergence de démarches collectives sur de nouveaux secteurs ;
- Démarches collectives d'animation foncière sur les secteurs identifiés comme prioritaires :
 - Information, sensibilisation et médiation auprès des propriétaires concernés ;
 - Accompagnement des démarches collectives et de regroupement foncier de la propriété foncière pour favoriser le regroupement des interventions sylvicoles ou les chantiers de reconquête des vergers (par la création de GF ou d'ASL) ;
 - Accompagnement des projets de création d'accès et de voies de desserte,

4. Coordination : comités techniques et de pilotage

- Participation au comité technique local associant la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, le Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche, le CRPF, Fibois, le département de l'Ardèche ;
- Contribution au Comité de pilotage régional piloté par la région Auvergne Rhône Alpes ;
- Evaluation de la mise en œuvre du Plan
- Animation des liens avec d'autres politiques s'appliquant à la châtaigneraie, notamment touristiques (Castagnades)

B) Accompagner les projets de valorisation de la myrtille sauvage (0.15 ETP)

- Mise en œuvre d'un protocole expérimental via un réseau de parcelles, visant à définir des itinéraires techniques favorables au maintien ou à la reconquête des landes à myrtille sauvage ;
- Accompagnement de travaux de reconquête des landes à myrtilles
- Valorisation de la myrtille sauvage comme une ressource en Ardèche et sur le Massif central, auprès des opérateurs de la filière et des consommateurs ; Promotion du marché de la Myrtille, préfiguration d'un Film promotionnel et d'une exposition
- Participation aux temps d'échanges, à la capitalisation et à la diffusion des expériences dans le cadre du partenariat entre les PNR Livradois Forez, Millevaches en Limousin, Monts d'Ardèche, Pilat
- Co-Animation et coordination du programme à l'échelle du Massif central.

RELATIONS INTERNES DE TRAVAIL :

Le (la) Chargé(e) de projet est intégré(e) au sein du service « Biodiversité développement », sous l'autorité hiérarchique du responsable de service. Il (elle) est en lien fonctionnel avec l'ensemble des agents du Parc et participe aux réunions de service et d'équipe.

RELATIONS EXTERNES DE TRAVAIL

Le (la) chargé (e) de projet est en contact avec les propriétaires de châtaigniers, les castanéiculteurs professionnels et leur groupement, les forestiers, l'interprofession de la filière bois en Ardèche, les producteurs de myrtilles sauvages et les Parcs naturels partenaires

Il (elle) travaille en lien avec les professionnels de la Chambre d'Agriculture, du CRPF, du Comité Interpro de la Châtaigne d'Ardèche et du syndicat des Producteurs de Châtaigne d'Ardèche des organismes techniques du Département ou de la Région

FORMATION

Niveau d'Etudes : Master 2, diplôme d'ingénieur agronome ou forestier

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances, expériences :

- Intérêt prononcé pour l'action publique en matière agricole et forestière
- Connaissances spécifiques au domaine d'intervention : arboriculture, biologie, écologie, agronomie, sylviculture
- Connaissance du foncier rural, aspects réglementaires et juridiques
- Connaissance des structures territoriales (collectivités, EPCI,...)
- Expérience dans des domaines similaires souhaitée, notamment en ce qui concerne l'animation ou la médiation foncière

•

Capacités, savoir-faire et qualités:

- Etre autonome et organisé, capable de travailler en mode projet
- Bonne qualité relationnelle pour les échanges avec les propriétaires, professionnels
- Posséder le sens de l'initiative, de la communication et du travail en équipe
- Capacité d'animation et de mise en réseau
- Capacité à comprendre rapidement le territoire et ses acteurs
- Qualités relationnelles
- Capacités d'analyse, de synthèse et aptitude rédactionnelle
- Rendre compte de l'avancement des travaux ;
- Disponibilité
- Sens du contact et des relations

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Ce poste nécessite des déplacements fréquents sur le territoire du Parc et au niveau national et des horaires modulables en fonction des nécessités de service.

Emploi à pourvoir par un fonctionnaire ou contractuel

Catégorie : A

Poste à temps complet (35h/semaine)

Durée : Contrat de projet de 12 mois renouvelable

Rémunération statutaire (ou équivalent) + régime indemnitaire + chèques déjeuner

Permis V.L. exigé

Maîtrise de l'outil bureautique exigée (Suite OFFICE), maîtrise des outils SIG (QGis)

CALENDRIER

Date limite de dépôts des candidatures : 30 janvier 2025

Date des entretiens prévue : semaine du 17 au 21 février

Personnes à contacter, pour toute information sur le poste :

Richard BONIN (responsable service Biodiversité Développement) au 06 19 21 70 42 ou rbonin@parc-monts-ardeche.fr

Violaine SUZAC (Responsable du service Ressources) 04 75 36 38 66, vsuzac@parc-monts-ardeche.fr

Lettre de motivation, CV détaillé sont à adresser avant le 30 janvier à l'attention de :

Monsieur le Président

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Domaine de Rochemure

07 380 Jaujac

par courrier électronique à l'adresse : lmercier@parc-monts-ardeche.fr

avec pièces jointes en format PDF et en précisant en objet : *Candidature Chargé(e) de Mission « Reconquête de la Châtaigneraie / Myrtilles sauvages ».*

